

## AVIS PUBLIC


### **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2024 POUR L'ADOPTION DU BUDGET 2025**

Veillez prendre avis que, conformément à la loi, le conseil municipal de la Ville de Repentigny adoptera, lors d'une séance extraordinaire, le budget annuel de l'année 2025. La séance aura lieu le mardi 10 décembre 2024, à 19 h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville au 435, boulevard Iberville.

Prenez également avis que la période de questions destinée au public ne portera que sur le(s) sujet(s) inscrit(s) à l'ordre du jour.

Donné à Repentigny, ce 27<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2024.

Le greffier,



M<sup>e</sup> Marc Giard, avocat, OMA